

CHEF D'EXPLOITATION DIVERSIFICATION : AGRITOURISME H/F

Autres dénominations : Prestataire de services d'accueil, de restauration, d'hébergements, d'animations de pleine nature sur une exploitation agricole

Filières liées : Agriculture biologique Aménagement du territoire Equine Horticulture Productions animales
Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/chef-d-exploitation-diversification-agritourisme-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Gérer, administrer Négocier, faire du commerce, convaincre, argumenter Produire, fabriquer Animaux
Nature, environnement, forêt, eau Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Le chef d'exploitation en charge d'un atelier agritourisme assure principalement la gestion administrative et économique d'une exploitation agricole sur laquelle il s'appuie pour mener, de façon complémentaire, des prestations d'accueil et d'animation. Il définit ses évolutions stratégiques et prend également en charge, dans le cadre de ses activités spécifiques, la direction technique de ses prestations et de ses activités agricoles.

Il organise et réalise, partiellement ou en totalité, un ou plusieurs types de prestations, parallèlement à la conduite de cultures et/ou d'élevage :

- Dans le cadre de prestations d'hébergement, il aménage les locaux, les nettoie et les prépare avant chaque arrivée, en assure les travaux courants et effectue l'état des lieux à l'arrivée et au départ des clients.
- Dans le cadre de prestations de restauration, il conçoit et prépare les menus avec les produits issus de son exploitation et prend en charge le service à table.
- Dans le cadre de la vente directe, il transforme les produits de son exploitation selon les règlements en vigueur et assure la commercialisation de ses fabrications.
- Dans le cadre de prestations d'accueil d'enfants, il prépare l'arrivée de ces derniers, les reçoit, les héberge, assure leur restauration et met en œuvre des activités. Il veille à la sécurité des groupes accueillis.
- Dans le cadre d'activités de découverte de la nature, il fournit des indications sur des circuits répondant aux attentes du public, assure éventuellement une prestation d'accompagnement, propose des supports de découverte du territoire (agriculture, nature, culture) ou met les personnes en relation avec d'autres prestataires.
- Parallèlement, il réalise les travaux de préparation et de suivi des cultures puis la récolte, ou prend en charge l'alimentation, éventuellement la traite, et l'apport de soins aux animaux.

S'il emploie du personnel permanent ou saisonnier, il organise le recrutement, répartit le travail et donne ses recommandations.

Conditions d'exercice

Le chef d'exploitation met en oeuvre ses activités à partir d'une exploitation agricole et d'installations dont il est propriétaire ou locataire. Responsable de la qualité des prestations qu'il met en oeuvre, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires, les aménagements, l'organisation des animations et l'encadrement des clients, il doit en priorité et constamment, veiller à la sécurité des personnes et des biens.

Il exerce en toute indépendance ou collectivement avec des associés et selon la taille de son exploitation, travaille seul ou avec des salariés.

Ses activités sont soumises à un contexte politique mouvant, une réglementation croissante et de plus en plus, à l'application de cahiers des charges (qualité des prestations...), évolutions qui témoignent du souci de répondre aux exigences à la fois des citoyens, des consommateurs ou des distributeurs, notamment en matière de sécurité alimentaire ou de respect de l'environnement.

Compétences et qualités

Il est capable de concevoir une activité, de la mener et de mettre en oeuvre les techniques de commercialisation et de promotion. Il sait analyser des informations techniques et économiques et évaluer les résultats pour innover.

Doté d'un sens développé de l'organisation, il fait aussi preuve d'une forte disponibilité, notamment à l'égard des clients qu'il accueille, et une adaptabilité à toutes les tâches de l'exploitation.

Il est à même de prendre en compte les motivations et les attentes des personnes et de les informer. Il montre des aptitudes à l'encadrement du personnel et son sens des relations humaines lui permet de s'adapter à des interlocuteurs multiples. Des qualités de négociation lui sont également nécessaires à l'égard des démarches commerciales qu'il mène.

Perspectives d'évolutions

- Le chef d'exploitation peut envisager un développement de son exploitation par la voie interne, à partir d'une amélioration de la qualité de ses prestations par exemple, ou par la voie externe, avec la mise en place de nouveaux partenariats économiques ou de diversification des activités tel que l'ajout d'une prestation de restauration à celle d'hébergement.
- Il a également la possibilité de s'associer avec d'autres chefs d'exploitation.
- Il peut aussi décider de s'investir au sein des organisations professionnelles agricoles (chambre d'agriculture...) ou dans la vie locale (associations, collectivités territoriales...).

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrororientation.com